

L'assemblée ordinaire de la Municipalité de Hinchinbrooke a eu lieu le **15 JANVIER 2024** à l'Hôtel de Ville 1056 chemin Brook, Hinchinbrooke, Québec. Le maire Wallace a présidé la présidence en présence des conseillers suivants :

Marc Bakos
Ralph Duncan
Elgin MacFarlane
Kirk Feeny

Absent:

Tanya Clarke
Laurie Ann Prévost

Présent également :

Adam Antonopoulos, directeur général, a enregistré le compte rendu de la réunion.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

24-01-01

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseiller Duncan

Que la séance ordinaire soit ouverte à 20 h 03.

ADOPTÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-01-02

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseiller Duncan

Que l'ordre du jour soit adopté tel que distribué.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE TENUE EN DÉCEMBRE

24-01-03

PROPOSÉ PAR : Conseiller Feeny
APPUYÉ PAR : Conseiller MacFarlane

Que la version française du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2023 soit adoptée telle que distribuée.

ADOPTÉE

24-01-04

PROPOSÉ PAR : Conseiller Feeny
APPUYÉ PAR : Conseiller Bakos

Que la version anglaise du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 4 décembre 2023 soit adoptée telle que distribuée.

ADOPTÉE

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION SPÉCIALE
TENUE EN DÉCEMBRE**

24-01-05

PROPOSÉ PAR : Conseiller Feeny
APPUYÉ PAR : Conseiller Bakos

Que la version française du procès-verbal de la réunion budgétaire extraordinaire tenue le 12 décembre 2023 soit adoptée telle que distribuée.

ADOPTÉE

24-01-06

PROPOSÉ PAR : Conseiller Feeny
APPUYÉ PAR : Conseiller Bakos

Que la version anglaise du procès-verbal de la réunion budgétaire extraordinaire tenue le 12 décembre 2023 soit adoptée telle que distribuée.

ADOPTÉE

5. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION SPÉCIALE
TENUE EN DÉCEMBRE**

24-01-07

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : Conseiller Duncan

Que la version française du procès-verbal de la réunion extraordinaire du PAVL tenue le 12 décembre 2023 soit adoptée telle que distribuée.

ADOPTÉE

24-01-08

PROPOSÉ PAR : Conseiller Macfarlane
APPUYÉ PAR : Conseiller Feeny

Que la version anglaise du procès-verbal de la réunion extraordinaire du PAVL tenue le 12 décembre 2023 soit adoptée telle que distribuée.

ADOPTÉE

6. **URBANISME**

Conseil pris connaissance du rapport d'inspection municipale tel que déposé par l'inspecteur lors de la séance du caucus du 11 janvier 2024.

**6.1 LOT 5 267 903, 5 267 904, 5 267 905 & 5 267 906 –
PROCÉDURES JUDICIAIRES**

ATTENDU QUE les lots 5 267 903, 5 267 904, 5267 905 et 5 267 906 contreviennent Article 5 du Règlement de nuisances 431 ;

ATTENDU QUE les lots 5 267 903, 5 267 904, 5267 905 et 5 267 906 contreviennent Article 7 du Règlement de nuisances 431 ;

ATTENDU QUE les lots 5 267 903, 5 267 904, 5267 905 et 5 267 906 contreviennent Article 6.2 du Règlement de zonage 378 ;

ATTENDU QUE les lots 5 267 903, 5 267 904, 5267 905 et 5 267 906 contreviennent Article 4.5.1 du Règlement de zonage 378 ;

ATTENDU QUE les lots 5 267 903, 5 267 904, 5267 905 et 5 267 906 contreviennent Article 4.5.1 du Règlement de zonage 378 ;

ATTENDU QUE les lots 5 267 903, 5 267 904, 5267 905 et 5 267 906 contreviennent Article 9 du Règlement 423 relatif à la sécurité, la salubrité, l'entretien et l'occupation des bâtiments ;

24-01-09

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos

APPUYÉ PAR : Conseiller Duncan

Que le conseil autorise M. Darren Casement, inspecteur municipal à procéder à la poursuite des contrevenants mentionnés ci-dessus à la cour municipale afin de rendre conformes les lots 5 267 903, 5 267 904, 5 267 905 & 5 267 906 à les règlements mentionnés ci-dessus de la Municipalité de Hinchinbrooke.

ADOPTÉE

6.2 LOT 6 338 420 – PROCÉDURES JUDICIAIRES

ATTENDU QUE le lot 6 338 420 contreviennent Article 5 du Règlement 432-1 relatif aux animaux ;

ATTENDU QUE le lot 6 338 420 contreviennent Article 6.2 du Règlement de zonage 378 ;

ATTENDU QUE le lot 6 338 420 contreviennent Article 5 du Règlement 431 des naissances ;

ATTENDU QUE le lot 6 338 420 contreviennent Article 7 du Règlement 431 des naissances ;

24-01-10

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos

APPUYÉ PAR : Conseiller Feeny

Que le conseil autorise M. Darren Casement, inspecteur municipal à procéder à la poursuite des contrevenants mentionnés ci-dessus à la cour municipale afin de rendre conforme le lot 6 338 420 aux règlements municipaux mentionnés ci-dessus de la Municipalité de Hinchinbrooke.

ADOPTÉE

7. TRAVAUX PUBLICS

Conseil pris connaissance du rapport des travaux publics tel que déposé par superviseur de voirie lors de la séance du caucus du 11 janvier 2024.

7.1.1 EMBAUCHE CONDUCTEUR DE CHARRUE À TEMPS PLEIN

24-01-11

PROPOSÉ PAR : Conseiller Macfarlane
APPUYÉ PAR : Conseiller Bakos

Que le Conseil accepte la demande d'emploi et embauche M. Craig Finlayson du 2591 Montée Rennie pour le poste de conducteur de charrue à temps plein , premier jour de travail à déterminer mais approuvé comme commençant en janvier 2024.

ADOPTÉE

7.1.2 ACHATS LIVELEUSE D'OCCASION

24-01-12

PROPOSÉ PAR : Conseiller Feeny
APPUYÉ PAR : Conseiller Macfarlane

Que le Conseil accepte le prix de vente de 25 000,00 \$ pour acheter un gratter usagé de Fraser Moore s'il passe l'inspection du mécanicien de la ville.

ADOPTÉE

7.1.3 CITATION DE LA SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURS EXP – DÉVELOPPEMENT DE TUYAUX D'ÉGOUTS ET D'EAU DE PLUIE CLUFF

CONSIDÉRANT QUE : Lors de fortes pluies, les conduites d'égout dans le développement de Cluff refoulent dans les sous-sols des citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE : Les conduites d'égout vieillissent et pourraient ne pas être efficaces ;

ATTENDU QUE : Des plans d'ingénierie appropriés doivent être élaborés pour résoudre les problèmes dans une façon idéale et adéquate ;

24-01-13

PROPOSÉ PAR : Conseiller Duncan
APPUYÉ PAR : Conseiller Feeny

Que le conseil autorise le directeur général à contacter la firme d'ingénierie EXP pour obtenir les prix des plans de réparation/remplacement des conduites d'égout de la rue Kennedy et des maisons entre Rue Luc et Rue Fairview.

ADOPTÉE

7.1.4 SITE DE RÉCUPÉRATION DES SAC AGRICULTURES - PROBLÈMES

ATTENDU QUE : Il y a des problèmes persistants avec les tas de cautions en plastique qui ne sont pas récupérées en temps opportun ;

CONSIDÉRANT QUE : Ces tas peuvent conduire à l'entrée de vermine dans le garage municipal ;

CONSIDÉRANT QUE : Le site est plein et il n'y a plus de place pour que les citoyens puissent utiliser le site.

24-01-14

PROPOSÉ PAR : Conseiller Macfarlane

APPUYÉ PAR : Conseiller Bakos

Que le conseil autorise le directeur général à contacter le fournisseur de services AgriRÉCUP et à trouver une solution permanente pour résoudre ce problème persistant.

ADOPTÉE

7.1.5 TRAVAUX DE DRAINAGE – RUE LAWRENCE

ATTENDU QUE : Lors des fortes pluies et au dégel du printemps, d'importantes accumulations d'eau se forment sur la rue Lawrence ;

CONSIDÉRANT QUE : Le système de drainage par carrelage actuel est soit bloqué, soit inadéquat ;

24-01-15

PROPOSÉ PAR : Conseiller Feeny

APPUYÉ PAR : Conseiller Macfarlane

Que le conseil autorise le directeur général à contacter les citoyens concernés pour leur faire savoir que l'équipe de voirie effectuera des travaux à l'été 2024 pour enlever l'ancien système de drainage et le remplacer par un nouveau système permettant d'éliminer l'accumulation d'eau.

ADOPTÉE

8. COMMUNICATION ET SERVICE COMMUNAUTAIRE

8.1 POMPIERS

8.1.1 ACHAT D'UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ PAR CAMÉRA

24-01-22

PROPOSÉ PAR : Conseiller Feeny

APPUYÉ PAR : Conseiller Bakos

Que le conseil autorise l'achat d'un système de sécurité par caméra pour le service d'incendie au montant de 3 103,97\$ excluant les taxes et que la facture datée de 2024 soit payée avec le surplus du budget du service d'incendie de 2023.

ADOPTÉE

8.2 Arène

Rien à signaler pour décembre 2023

8.3 LOISIRS (LOISIRS)

Rien à signaler pour décembre 2023

8.3.1 DEMANDE DE DON – LA BOUFFE ADDITIONNELLE

24-01-16

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bakos

APPUYÉ PAR : Conseiller Feeny

Que la Municipalité de Hinchinbrooke donne un don au montant de 500\$ à La Bouffe Additionnelle.

ADOPTÉE

8.3.2 DEMANDE DE DON – AMBIOTERRA

Le Conseil décline la demande de don d'Ambioterra.

8.3.3 FEUX D'ARTIFICE DE LA FÊTE DU CANADA

24-01-17

PROPOSÉ PAR : Conseiller Macfarlane

APPUYÉ PAR : Conseiller Bakos

Que la Municipalité de Hinchinbrooke choisisse la date du dimanche 30 juin 2024 pour tenir le feu d'artifice de la fête du Canada.

ADOPTÉE

9. CORRESPONDANCE ET NOUVELLES AFFAIRES

Le maire Wallace a examiné la liste de la correspondance reçue au cours du mois de décembre 2023.

9.1 RÈGLEMENT 461 TAXATION

AVIS DE MOTION a été donné par le conseiller MacFarlane que le Règlement 461 concernant la TAXATION 2024 sera adopté lors de la prochaine séance du conseil.

9.2 MODIFICATION DU RÈGLEMENT 417-1 ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par le conseiller Feeny lors la séance ordinaire du conseil du 4 décembre 2023;

24-01-18

PROPOSÉ PAR : Conseiller Macfarlane
APPUYÉ PAR : Conseiller Wallace

Que le règlement #417-2 modifiant le règlement #417-1 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux soit édicté et décrété par le conseil municipal comme suit :

Article 1

La règle 1, l'article 2 a,b,c,d,e,f du règlement 417-1 soit remplacé par le suivant :

1. s'abstenir d'avoir sciemment, directement ou indirectement, par lui-même ou par l'intermédiaire de son associé, un contrat avec la Municipalité. Toutefois, cette interdiction ne s'applique à aucun des cas suivants :
 - a. à un contrat qui implique une dépense égale ou inférieure à 5 000 \$;
 - b. au contrat conclu avec un salarié ou une personne liée à ce salarié, lorsque ce salarié n'a pas, directement ou indirectement, le pouvoir d'accorder le contrat ;
 - c. lorsque le contrat conclu est au bénéfice et dans l'intérêt général de la Commune et de ses citoyens, après considération d'au moins un autre fournisseur de biens ou de services ;
 - d. lorsque le contrat a été conclu avant que le salarié n'occupe son poste au sein de la Municipalité;
 - e. lorsqu'il s'agit d'un cas de force majeure, l'intérêt général de la Commune exige que le contrat soit conclu de préférence à tout autre ;
 - f. dans tous les autres cas permis par une disposition législative ou réglementaire applicable.

Article 2

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉE

9.3 RAPPORT ANNUEL RÈGLEMENT 457 CONTRACTUEL GESTION

Que le directeur général, M. Adam Antonopoulos explique au conseil que pour l'année 2023, il n'y a eu aucun problème ou situation particulier lié au contexte du règlement 457. Tous les contrats de plus de 25 000,00 \$ ont également été présentés au conseil.

9.4 RÔLES D'ÉVALUATION

Ce conseil souhaitait reporter ce sujet pour le moment.

9.5 PRIORITÉS SQ 2024

Ce conseil est d'accord avec les priorités de 2023 établies par la SQ pour la région de la Montérégie.

9.6 FONDS REGION ET RURALITE VOLET 4 VITALISATION - SUBVENTION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire soumettre une demande de subvention FRR volet 4 vitalisation offerte par la MRC Haut Saint Laurent pour le projet du Dek Hockey au parc Athelstan;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit autoriser un signataire à signer la demande de subvention et les documents de rapport requis.

24-01-19

PROPOSÉ PAR : Conseiller MacFarlane
APPUYÉ PAR : Conseiller Duncan

Que la municipalité autorise Adam Antonopoulos, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer la demande de subvention FRR volet 4 vitalisation ainsi que tous les documents relatifs au programme.

ADOPTÉE

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Sans questions de la part de la salle, ce point est déposé.

11. FACTURES À APPROUVER

24-01-20

PROPOSÉ PAR : Conseiller Feeny
APPUYÉ PAR : Conseiller Bakos

Que les comptes payables pour la période du 5 décembre 2023 au 15 janvier 2024 au montant de 227 936,42\$ soient adoptés et payés et que lesdits comptes soient tenus dans un registre à cet effet et fassent partie intégrante de ces procès-verbaux.

ADOPTÉE

12. AJOURNEMENT

24-01-21

PROPOSÉ PAR : Conseiller Macfarlane
APPUYÉ PAR : Conseiller Feeny

Que les affaires de l'assemblée ayant été dûment complétées, l'assemblée soit levée à 20h43.

ADOPTÉE

Mark Wallace
Maire

Adam Antonopoulos
Directeur Général

